

# JE RÉALISE DES TRAVAUX ET J'AI TROUVÉ UNE COLONIE DE CHAUVES-SOURIS



## Quels sont les symptômes ?

▶ Lors de travaux de réfection de votre toiture ou d'aménagement de vos combles, vous avez trouvé une colonie de chauves-souris.



## Qu'en est-il pour les chauves-souris ?

▶ Les combles et toitures offrent de formidables gîtes de substitution pour la mise bas des chauves-souris. En effet, d'avril à septembre, les femelles recherchent un site présentant une température importante et à l'abri des prédateurs, pour élever leur petits encore non volants. Elles forment alors de véritables nurseries pouvant atteindre plusieurs dizaines d'individus. Les jeunes sont extrêmement vulnérables de mai à août.

▶ Ce n'est que lorsque les petits seront volants et sevrés que la colonie se dispersera à nouveau, vers la mi-septembre. Moins de la moitié des jeunes survivent au premier hiver et seules les femelles reviennent dans la colonie ; preuve s'il en faut que les chauves-souris ne pullulent pas.

▶ En hiver, il n'y a généralement plus de chauves-souris dans les toitures, les variations de températures ainsi que le froid, souvent trop vif, les dissuadent de choisir ces milieux comme gîtes d'hibernation. Une seule espèce peut cependant choisir de rester dans vos combles durant l'hiver : la Sérotine.

▶ Lors de la rénovation de bâtiments, 4 types de problèmes se posent pour les chauves-souris :

- Leur gîte est supprimé (fentes obturées, volume habitable transformé, etc)
- Les accès au gîte sont bouchés (isolation entre chevrons, changement de matériaux de couverture)
- Les chauves-souris sont directement menacées : lors de travaux en été notamment, les jeunes, incapables de voler, sont abandonnés par les adultes ou détruits,
- L'utilisation de produits toxiques peut empoisonner les chauves-souris qui sont à leur contact






## Quelles solutions s'offrent à vous ?

### AU PRÉALABLE

▶ Afin de savoir si des chauves-souris logent occasionnellement chez vous, vous pouvez nous solliciter afin que nous réalisons une expertise, **gratuitement**.

▶ Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la modification du bâti n'entraîne que rarement la disparition des chauves-souris. Extrêmement fidèles, elles cherchent en effet à réinvestir les lieux dès l'année suivante.

### CALENDRIER

 Travaux possibles  
 Travaux à éviter  
 Travaux impossibles

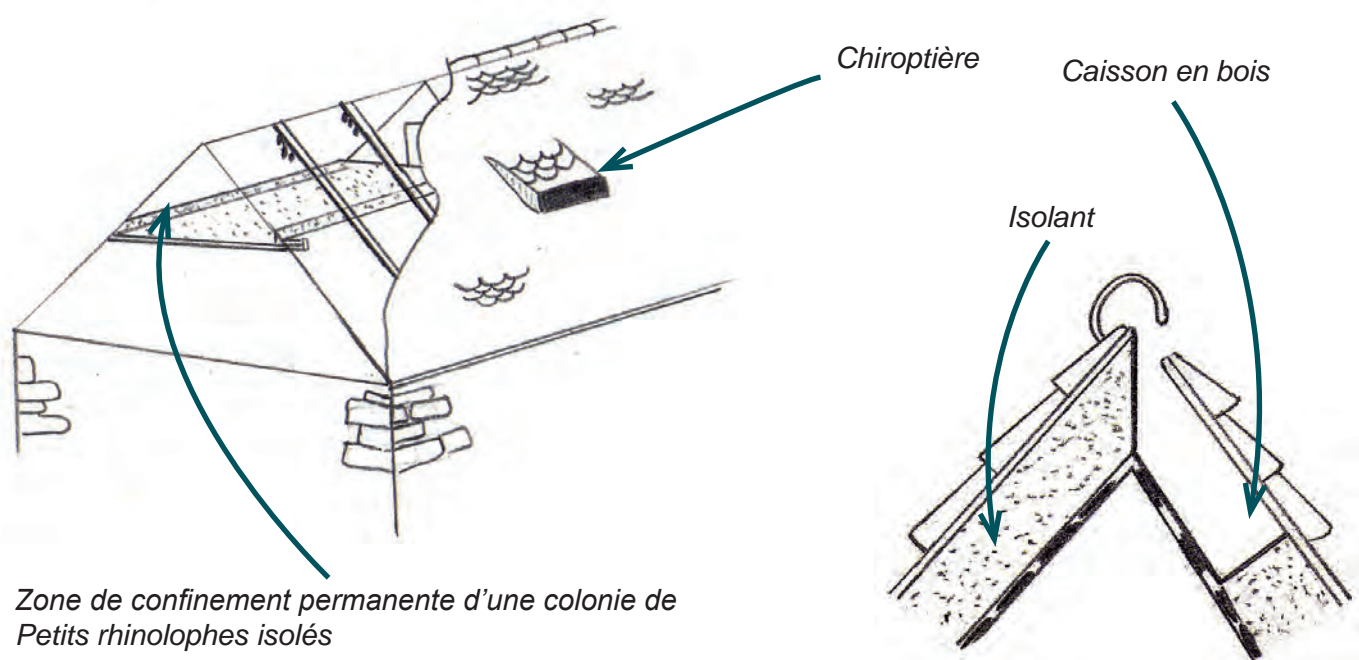
Entretien des toitures	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Aménagements des combles	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Traiter les charpentes	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jointoiement et récrépiage	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

## ISOLATION DU TOIT ET DES PLAFONDS

- ▶ Lors de la réfection des toits, des chauves-souris auparavant invisibles peuvent être découvertes.
- ▶ Afin de les préserver et d'éviter d'éventuels désagréments, l'emploi de certains matériaux est à proscrire comme la laine de verre ou de roche et les plaques de polystyrène extrudé.
- ▶ Pour éviter les désagréments liés à la découverte de chauves-souris dans la maison, et prévenir d'eventuelles nuisances, la toiture doit être réellement hermétique à la pénétration de ces hôtes (souvent difficile à mettre en oeuvre).
- ▶ Afin de prévenir toute nouvelle installation de colonies, il est possible, lors de la réfection des plafonds, d'intégrer quelques éléments, par exemple :
  - Poser un pare-vapeur imputrescible de type Delta Vent (non tissé imperméable et laissant respirer la toiture) → évacuation des excréments facilitée, conservation des matériaux d'isolation.
  - Poser 10 - 12 cm de chanvre - au moins sur le côté du plafond occupé - en plus de l'isolant classique → l'isolation phonique (dans le cas de pièces occupées).
  - Poser des plaques de plâtre pour salle de bain (hydrofuge) → matériaux conservés en bon état.
  - Dans certains cas (chiens assis), confectionner des trappes dans les parois pour permettre d'accéder une fois par an aux endroits fréquentés par la colonie pour les nettoyer → évacuation des excréments facilitée, conservation accrue des matériaux d'isolation.

## AMÉNAGEMENT DES COMBLES

- ▶ Lorsque des combles sont aménagés en pièces à vivre, il est important de prendre en compte la présence de chauves-souris. En effet lorsque celle-ci perdent leur gîte, elles n'en abandonnent pas moins le site. Elles essaieront par tous moyens de rentrer et peuvent à terme causer des désagréments (bruits, infiltrations d'urine, etc). Prendre en compte ces espèces dès le début des travaux s'avère alors bien utile pour optimiser les aménagements.
- ▶ En fonction des espèces, des espaces de différentes tailles peuvent être créés pour cloisonner les animaux à une partie des combles :
  - pour les espèces qui ont besoin de grands volumes, il est possible d'aménager un espace et une ouverture (chiroptière, lucarne).
  - pour les espèces se contentant d'un espace confiné, un caisson de bois inséré au faîte de la maison ou à l'intérieur d'un double mur est une solution intéressante.



*Zone de confinement permanente d'une colonie de Petits rhinolophes isolés*

## LES TRAITEMENTS DE CHARPENTES

▶ Les traitements de charpente permettant de lutter contre les champignons et insectes xylophages sont à proscrire pendant la période d'avril à septembre, durant laquelle les chauves-souris et leurs jeunes sont présents, voire même après janvier, car il faut laisser le temps au produit de se dissiper avant l'arrivée de la colonie. La plupart sont en effet extrêmement toxiques pour ces animaux.

▶ Dans un premier temps, privilégier du bois non traité, car les chauves-souris sont en contact permanent avec les produits déjà présents comme appliqués par la suite. De plus, un choix judicieux d'essence, associé à de bonnes conditions thermiques et hygrométriques permet d'éviter les traitements.

▶ Après avoir évalué la pertinence d'un tel traitement, la nature du produit et le protocole d'application doivent être soigneusement choisis.

▶ Pour la préservation de ces mammifères, le meilleur moyen de détruire les insectes reste le traitement curatif des bois à l'air chaud. Il peut être combiné à l'apport préventif de produit, par injection dans les poutres et solives (l'insecticide se disperse dans le bois et reste donc moins en surface, ce qui augmente son efficacité tout en diminuant la concentration en contact avec les chauves-souris). Ne jamais pulvériser un produit en présence de chauves-souris.

▶ Le Sel de Bore ou Borax a longtemps été utilisé comme traitement préventif et curatif, mais est en voie d'interdiction. Aujourd'hui les traitements à base d'huiles, efficaces, ont une toxicité faible voire nulle pour les mammifères. Moins onéreux, les pyréthrinoides de synthèse ne semblent pas poser trop de problèmes aux chauves-souris (perméthrine et cyperméthrine).

▶ Pour plus d'informations, le document le plus récent et complet présentant les solutions alternatives au sel de bore est «**Pavisse, R. 2012. Le dossier : chauves-souris et traitement du bois. L'Envol des Chiros n°12 – mai 2012. p9-12**»

▶ Sont préconisés par d'autres groupes d'études des chauves-souris les distributeurs :

- DYRUP (liste des distributeurs ici : [http://www.dyrup.fr/recherche\\_produit.php](http://www.dyrup.fr/recherche_produit.php))
- <http://www.materiaux-naturels.fr/fiche-196/traitement-fongicide-et-insecticide-leinos.html>
- <http://biodecomateriaux.com/>
- <http://www.maison-ecolo.com/>

## JOINTOIEMENT ET RÉCRÉPISSAGE

▶ Les espèces qui fréquentent les fissures telles que les Pipistrelles et certains Murins peuvent être emmurées lorsque les murs sont refaits.

▶ Dans tous les cas, les rejointoiements de murs en pierres sèches et le crépissage des murs en briques doit s'effectuer **d'octobre à avril** pour préserver les éventuels hôtes et leurs petits qui se gardent bien de se manifester lorsque des travaux sont entrepris. Attention ! certaines espèces peuvent profiter de ces interstices en hiver, lorsqu'il ne fait pas trop froid ! Ne pas hésiter à laisser les points de sorties connus ouverts et les équiper ▶ de manchons. Rejointoyer les derniers interstices après avril, lorsque les chauves-souris sont parties.

▶ Placer un gîte artificiel à proximité de la zone à rénover l'hiver précédant les travaux, afin que les chauves-souris puissent y trouver refuge.

▶ Laisser des interstices ou fissures, ce qui n'engagera pas la solidité du mur et participera au maintien des espèces présentes.

